

Projet de résidence d'écriture 2016

« Deep and Script »



Dieppe en France et au Nouveau-Brunswick

Depuis 1952 et en hommage au débarquement Canadien de 1942, **Dieppe la Normande à une cousine au Nouveau-Brunswick (Canada)**. Depuis de très nombreuses années, **les deux cités entretiennent un jumelage officiel**. C'est dans le sens de l'histoire et pour ancrer le présent dans un futur que **nous avons décidé de contribuer à cet échange**. Le cinéma est un vecteur de liens extraordinaires et c'est **en partenariat avec le Festival International du Cinéma Francophone en Acadie (FICFA)** que nous avons choisi de travailler à cet échange.

Le partenariat est simple, chaque année chacun des deux festivals sélectionnera à tour de rôle un jeune réalisateur ou une réalisatrice pour lui faire bénéficier d'une résidence d'écriture de l'autre côté de l'Atlantique. L'idée est ici est de favoriser la création de liens culturels entre le Canada et la France, tout en procurant à de jeunes réalisateurs et réalisatrices, les moyens d'être force de proposition dans le paysage cinématographique Franco-Canadien.

Pour cette première année le projet de résidence est également soutenu par le Zonta Club de Dieppe. L'idée est de permettre à une réalisatrice de profiter de ce dispositif. En effet, sans être un milieu des plus machistes, le monde de la réalisation ne fait pas pour autant la part belle aux femmes. Ainsi comme l'expliquent huit réalisatrices dans un manifeste sur la place des femmes dans le cinéma¹, même en l'absence d'un machisme primaire, des préjugés diffus mais toujours présents participent à brider les possibilités d'actions professionnelles des réalisatrices. C'est donc une volonté que d'inscrire dans l'ADN de ce projet, la sélection d'une jeune réalisatrice par le biais du réseau du Festival International du Cinéma Francophone en Acadie (FICFA) de Moncton.

¹ <http://madame.lefigaro.fr/celebrities/le-cinema-desfemmes-060515-96487>

Qu'est-ce que la résidence d'écriture ?

L'écriture cinématographique est indispensable au processus de création filmique. Elle forme le squelette de l'objet cinématographique. Coucher sur le papier les images qui habitent notre esprit est exaltant, mais écrire seul peut parfois être un chemin long et rempli d'embûches, de contradictions, de peurs et de questionnements. Des difficultés engendrées par le fait que ce squelette deviendra un jour tournage, puis montage et enfin finira sa vie sur un écran.

Ecrire chez soi demande une grande discipline, car écrire est un travail un peu particulier qui fait appel aux sens et à l'imagination. Ecrire nécessite souvent un certain recul, une distance. Il n'y a pas de loi dans la pratique de l'écriture d'un scénario. Certains auteurs préfèrent écrire chez eux dans une pièce blanche, d'autres dans un désordre un peu fou avec un chat comme compagnon, puis il y a ceux qui écrivent sur la banquette d'un café. Il existe des endroits où la seule contrainte c'est d'écrire ; des endroits au décors fascinants avec un passé historique riche, des lieux où l'horizon est formé par la page blanche qu'il nous faut remplir comme l'aventurier s'affranchirait de la mer en quête de sens et d'aventures.

L'aventure que l'association Ciné-Deep, en partenariat avec DSN (Dieppe Scène Nationale), propose ici, c'est une résidence d'écriture de scénario destinée à une auteure-réalisatrice Canadienne.

Les conditions de la résidence

Conditions d'éligibilité à la résidence d'écriture :

- La candidate doit avoir déjà réalisé 1 ou 2 court-métrage ou 1 documentaire.
- La candidate doit être en mesure de pouvoir présenter un projet cinématographique de fiction. Ce projet n'a pas nécessairement vocation à être tourné à Dieppe, ni même en France.
- La candidate devra fournir son CV, une lettre de motivation, ainsi qu'un pitch, un résumé et un traitement (10 pages max)

En dehors de cette liste de critères, le comité d'organisation du FICFA à toute liberté quant aux conditions d'organisation de cette sélection. A la suite de celle-ci, la/les candidature(s) retenue(s) sera/seront transmise(s) au comité d'organisation du Festival du Film Canadien de Dieppe pour approbation.

Une résidence d'écriture cinématographique à Dieppe c'est :

- **Trois semaines dans une résidence d'artiste** en résidence d'artiste du 25 septembre au 1er octobre (prêtée par la Scène Nationale de Dieppe puis sous une autre forme d'hébergement du 1^{er} au 16 octobre (studio, chez l'habitant, cabine sur un bateau à voile).
- **Un accompagnement dans l'écriture** (échanges hebdomadaires avec un scénariste et un membre de l'équipe artistique du festival)
- Un accompagnement, par le comité d'organisation du festival, à la **recherche de producteurs, coproducteurs et distributeurs Français.**
- **La participation de l'auteur dans diverses actions sociaux-culturelles de la région** (présentation d'un de ses films, session de lecture de scénario par des comédiens de la région, participation à des actions de médiation culturelle avec des collégiens et lycéens durant le festival)
- Une enveloppe de **défraiement alimentaire de 300 €.**
- Un **billet Aller/Retour Canada/France (600 €)**, ainsi que la **prise en charge des frais de déplacement domicile/aéroport.**